



# FORCE OUVRIERE

## SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

### Section Corse du Sud

Ajaccio, le 20 juin 2011

C.T.P. Départemental du 1<sup>er</sup> juin 2011

## COMPTE RENDU

### DECLARATION LIMINAIRE

**Avant d'aborder l'ordre du jour de ce CTPD la délégation FO a interpellé M.DEPLETTE, Président du CTPD, sur la situation alarmante de la DRFIP :**

- **REUNIONITE**

**Comme chacun sait, la fusion a entraîné, au-delà des services, une réorganisation complète de l'équipe de Direction avec la mise en œuvre d'un nouveau mode de fonctionnement qui se prétend collégial. Cette pseudo collégialité se traduit par des réunions innombrables de "Conseil d'état major"(sic) en "Comité de Direction" et autres "réunions de chefs de services" agrémentées régulièrement de visio-conférences avec la Délégation Interrégionale, la D.G. voire la DDFIP 2B ...**

**Toutes ces réunions sensées être des réunions décisionnelles se caractérisent le plus souvent soit par l'absence de prises de décisions, soit par des choix totalement incohérents et donc incompréhensibles notamment en matière de gestion des personnels.**

- **QUESTIONS ... SANS REPONSES !**

**Ainsi notre syndicat attend toujours les réponses aux revendications posées il y a plusieurs mois à l'occasion de groupes de travail ou de CTPD s'agissant notamment des règles de vie et des autorisations d'absences (Récupérations suite à des déplacements pour stages ou réunions à l'initiative de l'administration, sorties anticipées, délais de route pour congés avec traversée Corse/Continent..).**

**De la même manière notre syndicat attend toujours que la Direction se positionne sur le dossier argumenté et chiffré, qu'il lui a remis il y a plus d'un mois, relatif au reclassement et au renforcement des moyens du Centre de Gestion des Retraites. Le Centre des Pensions de Corse, dont nous avons arraché le maintien alors que sa suppression était programmée, est en difficulté. Malgré sa montée en charge (progression de 17% du nombre des pensionnés, une masse financière de 400 millions d'euros gérée...) ce Centre Régional est toujours considéré comme un simple service de la DRFIP !**

**Autre exemple parmi bien d'autres de dysfonctionnements qui entament sérieusement la crédibilité de cette Direction, celui de la gestion des emplois de cadres A « chargés de mission » ( filière gestion publique) : incapacité de définir les missions, incapacité à renseigner utilement les collègues désireux de postuler sur ces emplois ainsi que les représentants du personnel à la CAP des cadres A.**

- **TITANIC**

*Et pendant que le Titanic est en train de sombrer, l' «Etat Major» du bateau (ivre?) s'intéresse à un sujet d'une importance capitale pour l'avenir de nos services : celui du régime du forfait accordé dans le cadre des horaires variables à une toute petite poignée de collègues. Une interprétation pour le moins restrictive et contestable de la note de service sur les nouvelles règles de vie sert de prétexte à la remise en cause de cet avantage exorbitant octroyé précédemment par ... la même Direction. Recadrer ces cadres non-encadrants et le Titanic pourra tranquillement poursuivre sa route !*

***S'attarder sur des détails futiles pour éviter de se mouiller sur les sujets importants, telle semble être la devise de l' «Etat Major».***

*Au bout de cette longue déclaration liminaire, la délégation FO a demandé à la Direction de mettre un terme à cette situation délétère qui pèse sur les agents, lesquels doivent dans le même temps faire face avec de moins en moins de moyens à une dégradation sans précédent de leurs conditions de travail.*

- **PARAPLUIE ?**

*Peu d'explications de la part du Président si ce n'est le renvoi de la responsabilité sur la DG concernant le retard dans les réponses à nos revendications et un petit acte de contrition : il prend acte de nos reproches et s'engage à répondre à nos questions et à plus de transparence dans la gestion des personnels ...*

-----

## ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de ce CTPD portait sur :

- L'examen du Document Unique d' Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Le bilan de la campagne I.R.
- La mise en place de la Direction Interrégionale des Services Informatiques du Sud-Est (DISI)
- Questions diverses

### **1/ LE DUERP**

L'administration a présenté le « Document Unique » : Un recueil de l'ensemble des risques encourus par les personnels dans l'exercice de leurs missions, au regard de l'hygiène et de la sécurité. L'ensemble de ces risques classés selon leur gravité et leur fréquence est sensé permettre d'établir un « plan de prévention » des risques ( formations proposées par le Comité Hygiène et Sécurité – C.H.S. ) le plus adapté aux conditions réelles de travail auxquelles sont confrontés les agents.

Si l'objectif est louable, **la délégation FORCE OUVRIERE a comme lors des derniers C.H.S. déclaré que ce Document Unique n'a de valeur que si en amont, comme le prévoit la procédure, les personnels sont consultés par les chefs de poste/service** afin de recenser les risques qu'ils rencontrent au quotidien dans l'exercice de leurs fonctions.

**Le syndicat FO a également déploré l'incohérence des réponses parfois apportées par l'administration à certains risques notifiés.** Pour illustrer ses propos, le syndicat a évoqué le risque incendie rencontré dans l'immeuble de 4 étages à Cunéo, qui abrite plus de 100 agents, mais qui ne dispose pas d'escalier de secours. Comment se satisfaire des recommandations de l'administration qui en réponse propose alors ... de multiplier les exercices d'évacuation ? !!!

Sur ce point, FORCE OUVRIERE avait déjà déploré lors du CHS du 7 décembre 2010 l'avis de l'Inspecteur Hygiène et Sécurité (derrière lequel s'abrite courageusement l'administration) pour qui une issue de secours ne semble pas indispensable à Cunéo !

Afin de mettre un terme à ce risque grave et manifeste qu'encourent ces nombreux agents, le syndicat FO a demandé à nouveau à l'administration que tout soit mis en œuvre en vue de l'installation prochaine d'un escalier de secours sur ce site.

## 2/ CAMPAGNE I.R.

Mme GOUBERT responsable de la filière fiscale a détaillé le dispositif mis en œuvre dans le cadre de la campagne I.R. 2011 (tournée des trésoreries de proximité, formation de collègues SIP-SIE, accueil physique et téléphonique, aide à la saisie des collègues dactylocodeuses du Département Informatique, comptage des flux obligatoires...)

La campagne IR en quelques chiffres communiqués par l'Administration (cf. annexe 1) :

- A la date du CTP, 6471 contribuables ont été reçus au **SIP d'AJACCIO** dont 5800 campagne IR. Pour ce centre l'afflux a été supérieur à 2010 (+ 1300).
- Les **SIP de PORTO-VECCHIO et SARTENE** ont connu une fréquentation moyenne sensiblement égale à celle de 2010.
- Les **Trésoreries de proximité** ont dénombré 360 visites. L'affluence la plus importante a été constatée à BONIFACIO.
- 4088 **appels téléphoniques** ont été reçus au SIP d'AJACCIO.

Les SIP de SARTENE et PORTO-VECCHIO ont enregistré un nombre d'appels de l'ordre de celui de 2010;

- **Télédéclarations** (à la date du CTP) : 4900 pour AJACCIO, 1034 pour PORTO-VECCHIO, 430 pour SARTENE soit les mêmes chiffres qu'en 2010, au-dessus de la moyenne nationale.
- **Déclarations papier** : 21517 déclarations reçues. Les déclarations sont saisies par les agents de l'accueil, du service gestion et 2 dactylocodeuses du DI d'Ajaccio.

Un nombre anormalement important de retours de déclarations a été constaté cette année.

Pour l'Administration cette campagne 2011 s'est globalement bien déroulée et ce grâce notamment au professionnalisme des agents en charge de l'accueil.

L'autosatisfaction affichée par la Direction ne peut toutefois masquer le manque de moyens en personnel que l'investissement et le sens du service public des agents ne pourront pas compenser indéfiniment.

D'autant que l'Administration l'a enfin objectivement reconnu : la fréquentation du public et les appels téléphoniques augmentent de manière importante et ce malgré la hausse prévisible des télédéclarations. Les conditions toujours aussi déplorables d'accès au SIP de CUNEO n'ont pas réussi à décourager les contribuables de se rendre aux guichets de ce service.

## 3/ LA CREATION DE LA DISI ( Direction Interrégionale des Services Informatiques )

Avant d'aborder ce sujet, la délégation FO a tenu à faire la mise au point qui suit :

Le CTP avait été initialement programmé ce même jour ( un mercredi, rappelons-le, qui plus est veille du long week-end de l'Ascension! ) mais **l'après midi**. Pour FO cela n'était pas acceptable et il l'avait fait savoir en son temps à la Direction locale. D'autant que le syndicat soupçonnait fortement M. PERRIER de s'être organisé un petit séjour de 4 jours en CORSE ... à l'instar de sa précédente visite au D.I. d'AJACCIO qui s'était déroulée un vendredi après midi ... veille du week-end de Pâques !

La délégation FO a par conséquent tenu à rappeler que les représentants du personnel ne sont pas à la disposition de l'Administration et qu'ils n'ont aucunement l'intention de servir d'alibi à d'éventuels week-end prolongés aux frais de l'Administration. S'ils ont décidé de

participer à ce CTPD c'est parce que d'une part celui ci a été avancé au matin et que, d'autre part, le syndicat s'est assuré que le Préfigurateur repartait sur MARSEILLE le soir même. Cette mise au point effectuée, M. PERRIER a justifié sa venue "tardive" par un agenda très chargé.

Il s'est ensuite employé à détailler la nouvelle organisation des services informatiques de la DGFiP. La Direction Interrégionale des Services Informatiques (DISI) du Sud Est fait partie des 9 DISI qui seront créées au 1er Septembre 2011. Elle regroupera les Départements Informatiques du Trésor de MONTPELLIER, NICE, MARSEILLE et d'AJACCIO, ainsi que le Centre des Services Informatiques des Impôts de MARSEILLE. Cette nouvelle structure aura un statut juridique propre ( Service à Compétence Nationale - SCN ) et disposera d'un CHS Spécial, d'un Comité Technique et de C.A.P. Locales propres (voir en pièce jointe la note de présentation remise par l'Administration – annexe 2).

## QUESTIONS:

Les délégués FO ont quant à eux interpellé le Préfigurateur sur les conséquences pour les agents du Centre Informatique d'AJACCIO de la mise en place de la DISI et du transfert de leurs emplois à MARSEILLE :

- Ils ont demandé dans un premier temps que leur soit communiquée la liste nominative définitive des agents qui occupent actuellement les emplois qui seront transférés à la DISI.
- Ils ont fait part de l'inquiétude soulevée par le non-remplacement d'un cadre A Analyste (parti à la retraite) au Pôle Développement. L'Administration Centrale tire prétexte de cette absence d'un Analyste, alors qu'elle en est l'unique responsable, pour diminuer la charge de travail de ce service, ce qui pourrait conduire à terme à sa disparition !

S'agit-il là du 1er acte fondateur de la DISI ?

- Ils ont demandé au Préfigurateur de garantir que la création de la DISI n'entraînera pas, à travers une mutualisation des moyens, des suppressions d'emplois au D.I. d'AJACCIO, lequel deviendra à compter du 1er septembre un Etablissement de Services Informatiques, autrement dit un ESI.

- Ils ont demandé quels seront les rôles respectifs du Chef de la DISI et du chef de l'ESI.

- Ils ont demandé quel était le sort réservé aux agents de l'éditique du façonnage et la saisie.

- Ils ont demandé qui de la DISI ou de la DRFiP prendrait en charge les loyers les frais de fonctionnement de l'ESI ainsi que les travaux éventuels de réaménagement des locaux.

- Ils ont enfin dénoncé la situation ubuesque générée par la création de cette nouvelle entité qui va contraindre la DRFiP et la DISI à négocier une convention de partenariat censée régir les relations entre elles et notamment les conditions d'intervention du Service Assistant Utilisateurs. Cette pseudo contractualisation n'a pas sa place dans une administration d'Etat régie selon un principe hiérarchique.

## *PERRIER C'EST FLOU...*

Ces interrogations n'ont pas toutes fait l'objet de réponses claires, même si M. PERRIER a voulu se montrer rassurant.

Il a annoncé vouloir remplacer le cadre A manquant ... par un cadre B ( programmeur PSE) . Cette réponse n'étant pas satisfaisante, les représentants du personnel sont réintervenues pour exiger l'affectation d'un cadre A. Seule cette mesure démontrerait la volonté de la DISI de pérenniser le service Développement. M. PERRIER s'est alors engagé à plaider le dossier auprès de la D.G.

Pour autant, il n'a pas garanti le maintien de tous les emplois informatiques de l'ESI d'AJACCIO tout en précisant que la mise en place de la DISI se traduirait par une "mutualisation des pratiques" (?) et non des moyens...

S'agissant du rôle des DISI celles ci seront l'interface entre la centrale et les ESI, elles gèreront les fonctions support et le pilotage des missions informatiques ainsi que les relations avec les DRFiP / DDFiP à travers les fameuses "conventions de partenariat". Quant aux ESI, leur responsable fera partie du Comité de Direction de la DISI et sera associé aux décisions.

Les collègues de l'édition attendront encore pour être fixés sur leur sort puisqu'il n'y a toujours pas selon M. PERRIER "d'échéance claire" de fermeture de ce service. 7 agents seront à reclasser à terme. Où, quand, comment ???

Le fonctionnement des ESI fera l'objet également en ce qui concerne les moyens d'une convention de gestion entre DISI et DRFIP à compter de 2012. Jusqu'à cette date c'est la DRFIP qui régale...

#### **4/ QUESTIONS DIVERSES**

##### **- POLITIQUE IMMOBILIERE**

Les délégués FO ont demandé qu'un point rapide soit fait sur ce sujet, notamment sur le transfert des Services Sociaux dans les locaux attenants à la DRFIP ( ex-TG ).

La Direction a déclaré attendre le feu vert du Secrétariat Général pour réaliser cette opération et mettre en vente les locaux des Orangers.

Aucune décision n'a été prise concernant la possible mise en vente de l'ex logement de fonction de l'ex TPG.

##### **- TICKETS RESTAURANT**

Statut quo. Selon M. DEPLETTE il ne devrait pas y avoir de suite à cette affaire compte tenu de l'absence de possibilité sérieuse de restauration administrative.

Le syndicat restera très vigilant sur ce dossier.

##### **- FUSION ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

Les délégués FO sont à nouveau intervenus concernant les conditions de travail des agents directement concernés par la fusion, à savoir le service RH et le SIP d'Ajaccio.

Les études acoustiques demandées par le syndicat seront bien réalisées dès que le médecin de prévention disposera du matériel adapté ...

##### **- UNE CONVENTION BIEN DISCRETE :**

Le site intranet Ulysse nous informe qu'une convention de partenariat a été passée entre les 2 Directions des Finances Publiques ( 2A et 2B ) pour une mutualisation des moyens, avec par exemple une mutualisation des Equipes de Renfort.

FORCE OUVRIERE a dénoncé la méthode employée par l'administration qui conclue des conventions impactant directement l'organisation des services sans même avoir auparavant consulté les représentants du personnel ! La Direction a répondu vouloir nous en informer prochainement ...

... que d'informations en attente !!!

*Les délégués FORCE OUVRIERE au C.T.P.D.*